



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00102** du **10 JUIL. 2024**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à M. AVITAN Youval

Domicilié (e) 231 LOGODEC
 29380 LE TREVOUX

En vue de la réalisation : Le projet porte sur l'installation de 7 panneaux photovoltaïques
noirs mates en surimposition à la toiture sud du bâtiment

Sur un terrain sis 9 Allée de Crosne
Cadastré AP507

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 10 JUIL. 2024

Le Maire
Le Maire,
délégué à la commission de
déclaration préalable de
logement
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00102** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,